

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : M. GERARD GAZAY / MME. MARINE PUSTORINO

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
16 Décembre 2016**

OBJET : Lancement d'un appel à projet conjoint avec la Métropole d'Aix-Marseille Provence- Conseil de Territoire Marseille Provence pour l'accompagnement des "nouveaux entrants" pour l'appropriation de leur environnement et l'apprentissage aux éco-gestes

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 16 Décembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A approuvé :

- le lancement de l'appel à projets conjoint avec la Métropole Aix-Marseille Provence - Conseil de Territoire Marseille Provence pour un accompagnement des « nouveaux entrants » pour l'appropriation de leur environnement et l'apprentissage des éco-gestes sur la période de 2017 à 2020,
- la participation financière du Conseil départemental à hauteur de 80 000 € par an, soit 320 000 € sur la durée du projet,
- la signature de la convention financière entre le Conseil départemental et la Métropole Aix-Marseille Provence.

Les crédits seront engagés sur le chapitre 65 du budget départemental.

A l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée